



ESPAGNE



Instituto Español
de Comercio Exterior
Fichas-País 2005

DIMENSION DU MARCHÉ

POPULATION

NOMBRE TOTAL D'HABITANTS: <small>(1.1.2005)</small>	43.975.375	DENSITÉ DÉMOGRAPHIQUE: <small>(1.1.2005)</small>	86,9 hab./km²
TAUX DE CROISSANCE: <small>(1.1.2005/1.1.2004)</small>	1,8%	POPULATION URBAINE: <small>(1.1.2004)</small>	77,4%
DISTRIBUTION PAR SEXES: <small>(1.1.2005)</small>		POPULATION DES PRINCIPALES VILLES: <small>(milliers d'habitants, 1.1.2004)</small>	
HOMMES:	49,4%	MADRID: <small>(capitale)</small>	3.099,8
FEMMES:	50,6%	BARCELONA:	1.578,5
DISTRIBUTION PAR TRANCHES D'ÂGE: <small>(1.1.2005)</small>		VALENCIA:	785,7
0-14:	14,1%	SEVILLA:	704,2
15-64:	69,2%	ZARAGOZA:	638,8
65+: 	16,7%	MÁLAGA:	547,7
		MURCIA:	398,8
		LAS PALMAS DE GRAN CANARIA:	377,0
		PALMA DE MALLORCA:	369,0
		BILBAO:	352,3

REVENU

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

PIB PAR COMPOSANTES DE LA DEMANDE FINALE: Prix courants (millions d'euros, 2004)

	VALEUR	%
Consommation privée	483.031	57,7
Consommation publique	147.998	17,7
Formation brute de capital fixe	233.056	27,8
Variation des stocks	3.713	0,4
Exportation de biens et services	215.291	25,7
Importation de biens et services	-245.532	-29,3
PIB aux prix du marché	837.557	100,0

CROISSANCE RÉELLE DU PIB: (base 2000, 2004)

3,1%

PIB PAR HABITANT p.m.: Prix courants (euros, 2004)

19.642



CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES

Le Royaume d'Espagne (505.988 km², dont, en 2004, 34,9% étaient des terres cultivées, 14,4% des prairies et des pâturages permanents et 22,7% des superficies forestières boisées) se trouve dans la Péninsule Ibérique, au sud-ouest du continent européen. Il comprend, outre le territoire péninsulaire, les îles Baléares dans la mer Méditerranée, les îles de Ceuta et Melilla au nord de l'Afrique et les îles Canaries dans l'océan Atlantique.

L'Espagne est un pays montagneux dont l'altitude moyenne de 600 m n'est dépassée en Europe que par la Suisse. La Meseta, vaste plateau entouré de montagnes de tous côtés, excepté vers l'Ouest, et divisé par une chaîne centrale, couvre plus de deux cinquièmes du territoire péninsulaire espagnol.

Les principaux fleuves de la Péninsule descendent lentement d'Est en Ouest pour se déverser dans l'océan Atlantique; l'Ebre se jette dans la mer Méditerranée. Le

seul fleuve navigable est le Guadalquivir, jusqu'à Sevilla.

Schématiquement, on peut distinguer quatre climats: l'atlantique avec des hivers frais, des étés doux et des pluies abondantes tout au long de l'année; le méditerranéen avec des hivers doux, des étés secs et chauds et des pluies rares; le continental avec des hivers froids et des étés secs, très chauds; et le climat de montagne au-dessus de 1.200 m. Les îles Canaries jouissent d'un climat subtropical.

CADRE POLITIQUE

(juin 2005)

FORME D'ÉTAT:

MONARCHIE PARLEMENTAIRE.

CHEF DE L'ÉTAT:

LE ROI JUAN CARLOS I.

CORTÈS GÉNÉRALES:

Formées par le Congrès des Députés (350 membres) et le Sénat (259 membres). Les élections générales ont lieu tous les quatre ans; les dernières élections ont eu lieu le 14 mars 2004.

PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT:

JOSÉ LUIS RODRÍGUEZ ZAPATERO, depuis le 17 avril 2004.

PARTI AU POUVOIR:

Le **PARTI SOCIALISTE OUVRIER ESPAGNOL (PSOE)** (162 sièges au Congrès, 96 au Sénat). Le principal parti de l'opposition est le Parti Populaire (PP) (148 sièges au Congrès, 126 au Sénat).

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE L'ÉTAT:

Du point de vue administratif, l'État est organisé en municipalités, provinces et Communautés Autonomes. Il existe 17 Communautés Autonomes.

Selon les termes de la Constitution espagnole actuelle, approuvée par les Cortès en 1978, les Statuts, reconnus par l'État comme partie intégrante de son ordonnance juridique, constituent la norme constitutionnelle fondamentale de chaque Communauté Autonome.

DONNÉES D'INTÉRÊT SOCIAL

COMPOSITION DE LA POPULATION: (1.1.2005)

91,6% de la population résidente est **ESPAGNOLE** et 8,4% étrangère. Parmi les étrangers les plus nombreux sont marocains (13,7%), équatoriens (13,3%), roumains (8,5%), colombiens (7,3%), anglais (6,1%), argentins (4,1%) et allemands (3,6%).

RELIGION: (février 2005)

79,3% de la population se dit **CATHOLIQUE**.

LANGUES OFFICIELLES:

En Espagne, on parle quatre langues: le castillan, le basque, le catalan et le galicien. Le castillan, dénommé dans ce cas **ESPAGNOL**, est la langue officielle de l'Etat. Les autres langues sont aussi officielles dans leurs Communautés Autonomes respectives. Dans la Communauté Valencienne le catalan prend le nom de Valencien.

NATURE DE L'ÉCONOMIE

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

POPULATION OCCUPÉE PAR SECTEURS: (2004)

AGRICULTURE, ÉLEVAGE ET PÊCHE:	5,5%
INDUSTRIE (BÂTIMENT INCLUS):	30,4%
SERVICES:	64,1%

TAUX DE CHÔMAGE: (2004)

PRIX: (variation déc. 2004/déc. 2003)

PRIX INDUSTRIELS:	5,0%
PRIX À LA CONSOMMATION:	3,2%

DÉFICIT PUBLIC: (2004)

0,3% PIB

BALANCE DES PAIEMENTS

(millions d'euros, 2004)

Biens	-52.937
Services	22.231
Revenus	-13.701
Transferts courants	-44
Compte courant (r-d)	-44.451
Compte de capital (r-d)	8.548
Investissements directs	-26.345
Investissements de portefeuille*	85.805
Autres investissements*	-9.777
Produits financiers dérivés	1.161
Réserves du Banco de España	5.147
Actifs du Banco de España	-19.157
- Face à l'Eurosystème	-13.760
- Autres actifs nets	-5.397
Compte financier (vnp-vna)	36.834
Erreurs et omissions	-931

(r-d) recettes - dépenses.

(vnp - vna) variation nette du passif - variation nette de l'actif.

* Sans Banco de España.

PIB PAR BRANCHES D'ACTIVITÉ

Prix courants (millions d'euros, 2004)

	VALEUR	%
Agriculture et pêche	26.178	3,1
Énergie	18.484	2,2
Secteur industriel	120.680	14,4
Construction	81.141	9,7
Services	507.387	60,6
- Services concernant le marché	400.162	47,8
- Services ne concernant pas le marché	107.225	12,8
Impôts nets sur les produits	83.687	10,0
PIB aux prix du marché	837.557	100,0

CARACTÉRISTIQUES DES PRINCIPAUX SECTEURS PRODUCTIFS

La principale caractéristique de l'agriculture espagnole est la dimension de la surface agraire consacrée à la culture de céréales (6,6 millions d'ha en 2004) et à la culture de plantes ligneuses, en particulier, l'olivier et la vigne. Cependant, en ce qui concerne la valeur de la production, l'apport principal provient de la culture des fruits et légumes. Quant au bétail, les principales productions en termes de valeur sont la viande de porc, de bœuf, le lait, la viande ovine et caprine, et la viande de volaille. Le volume de la production en matière de pêche a été de 1.387.239 tonnes en 2004, avec une contribution de l'aquaculture de 317.239 tonnes (77,8% de moules).

Parmi les industries espagnoles les plus importantes figurent l'industrie alimentaire, celle de la fabrication d'automobiles, l'industrie chimique et celle de produits métalliques. La production et l'exportation des produits industriels s'orientent progressivement vers des secteurs de plus grand contenu technologique, comme le démontre le fait que plus de la moitié des exportations de l'industrie manufacturière correspond à un niveau d'intensité technologique moyen-élevé. En 2004 les exportations de produits industriels ont représenté 81,8% du total exporté. Les secteurs exportateurs les plus représentatifs ont été ceux des produits semi-manufacturés, de l'automobile et des biens d'équipement.

Le secteur des services est celui qui contribue le plus au PIB et à

l'emploi. En 2004, l'Espagne a été la seconde destination du tourisme mondial. Au cours de cette année, 53,6 millions de touristes ont visité le pays.

Les entreprises espagnoles sont fortement atomisées et présentent une structure très stable autour de petites et moyennes entreprises (PME). Au début de l'année 2004, on comptait 2.938.464 PME (de 0 à 249 salariés) et 3.878 grandes entreprises, en dehors de l'agriculture et de la pêche. L'accroissement interannuel 2003-2004 du nombre des PME a été de 4,6% et celui des grandes entreprises de 3,8%.

La participation du secteur public dans l'économie nationale a considérablement diminué depuis 1996, avec l'adoption du Programme de Modernisation du Secteur Public. À la suite de nombreuses privatisations, l'État n'a plus de participation, comme auparavant, dans des secteurs tels que le pétrole, le gaz naturel, la sidérurgie, les télécommunications, le transport aérien et maritime, la production d'électricité et le secteur bancaire. Le poids de l'industrie publique dans le PIB est passé de 1,8% en 1996 à moins de 0,1% en 2004.

INFRASTRUCTURE DU TRANSPORT

ROUTES: En 2003, le réseau routier espagnol comptait 654.262 km, dont 526.082 km de routes interurbaines et 128.180 km de voies urbaines. Les voies à grande capacité (autoroutes, voies rapides et routes à double voie) s'étendaient sur 12.009 km. La même année, la circulation sur les routes (397.117 millions de voyageurs-km et 337.948 millions de t-km) représentait 90,6% du trafic intérieur de voyageurs et 84,3% de celui des marchandises; le Réseau des Routes de l'État (24.857 km) a supporté 48,6% du trafic des véhicules légers et 63,3% de celui des poids lourds. L'investissement total dans les routes a atteint 7.248 millions d'euros en 2003, dont 78,6% par le secteur public et le reste en autoroutes de péage.

CHEMINS DE FER: En 2003, le réseau ferroviaire espagnol avait une longueur totale de 14.828 km, dont 8.397 km étaient électrifiés. La même année, le trafic par chemin de fer a atteint 21.143 millions de voyageurs-km et 12.391 millions de t-km. Il existe actuellement deux lignes à grande vitesse (AVE) en exploitation, reliant Madrid et Séville (471 km) et Madrid et Lleida (481 km), respectivement. En 2003, le secteur public a investi 4.169 millions d'euros dans les chemins de fer, ce qui représente un accroissement de 7,1% par rapport à l'année précédente.

PORTS: En 2004, le trafic portuaire effectué à travers les 50 ports d'intérêt général dont l'État est titulaire a été de 410 millions de tonnes de marchandises et de 20,6 millions de passagers, ce qui représente une augmentation de 7,4% et de 2,6% respectivement par rapport à l'année précédente. En 2003, le transport par voie maritime a représenté 10,1% du trafic intérieur des marchandises en t-km. En 2004 les investissements portuaires se sont élevés à 771 millions d'euros, ce qui représente un accroissement de 10,9% par rapport à l'exercice précédent.

AÉROPORTS: Il y a 45 aéroports ouverts au trafic commercial. En 2004, le trafic aérien a compté 166,1 millions de passagers et 638.120 tonnes de marchandises commerciales. Par rapport à 2003, les aéroports espagnols ont enregistré en 2004 un accroissement de 8,0% du trafic des passagers et de 9,9% de celui des marchandises. En 2003, les investissements en travaux d'infrastructure des aéroports et en navigation aérienne du secteur public se sont élevés à plus de 2.200 millions d'euros, ce qui a représenté une augmentation de 59,4% par rapport à l'année antérieure.

SERVICES COMMERCIAUX ET BANCAIRES

COMMERCIALISATION

La part de marché des grands magasins et des grandes surfaces spécialisées ne cesse de croître, bien que dans le secteur de l'alimentation, la part de marché des hypermarchés diminue au profit des supermarchés dont la modalité commerciale est de dimension plus réduite et est très enracinée dans le commerce de l'alimentation qui offre l'avantage de se trouver à l'intérieur des villes, faisant ainsi partie du commerce de proximité, contrairement aux hypermarchés habituellement situés dans les agglomérations commerciales périphériques. D'autre part, les centres commerciaux continuent leur expansion, avec, à la fin de l'an 2004, 447 centres commerciaux en service, une superficie brute en location de 9,7 millions de m² et une incorporation croissante de loisirs et de restauration à leurs installations. Il faut souligner l'essor des grandes surfaces spécialisées non alimentaires, en particulier dans les secteurs du meuble, du bricolage et de l'électroménager, sans compter celui des établissements en franchise, modalité à laquelle se

rattachent 19.220 magasins, ce qui représente 3,0% des établissements, 4,7% du chiffre d'affaires et 6,2% de l'emploi du secteur des ventes au détail.

Pour ce qui est de l'alimentation en sachet (alimentation sèche), le déclin des magasins traditionnels face aux libres-services se poursuit. En 2004, la participation des magasins d'alimentation traditionnels aux ventes d'alimentation sèche n'a représenté que 5,1% du total, face aux 23,2% pour les petits établissements de libre-service, 47,7% pour les supermarchés (de 400 m² à 2.000 m²) et 23,9% pour les hypermarchés (plus de 2.500 m²). Pour l'alimentation fraîche (fruits et légumes, viandes et poissons), les magasins traditionnels et les marchés municipaux gardent leur suprématie, avec près de 50% de part de marché.

De nouvelles formes commerciales, telles que le commerce électronique, sont en plein développement avec un accroissement de 31% par rapport à l'année précédente. Néanmoins, leur part de marché reste très réduite.

BANQUES

Le *Banco de España* est la banque centrale du pays.

Les principales banques espagnoles ayant des bureaux opérationnels et/ou de représentation à l'étranger sont les *Banco Bilbao Vizcaya Argentaria*, *Banco Santander Central Hispano*, *Banco Español de Crédito*, *Banco Sabadell*, *Banco Popular Español* et le *Banco Pastor*. Quant aux Caisses d'Épargne, il faut souligner la présence à l'étranger de *La Caixa*, *Caja Madrid*, *Bancaja*, *Caja Galicia*, *Caja Duero*, *Caixa Nova*, *la Caja de Ahorros del Mediterráneo* et de la *Federación Española de Cajas de Ahorros*.

OUVERTURE ET ACCESSIBILITÉ DU MARCHÉ

DEGRÉ D'OUVERTURE DU MARCHÉ

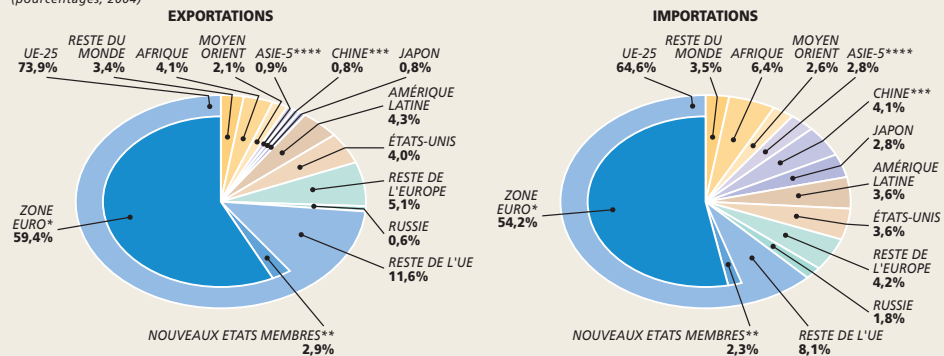
(marchandises, 2004)

COMMERCE EXTÉRIEUR (EXPORT.+IMPORT.) / PIB	42,2%	IMPORTATION TOTALE / IMPORTATION MONDIALE	2,6%
IMPORTATION / PIB	24,7%	EXPORTATION TOTALE / EXPORTATION MONDIALE	2,0%

STRUCTURE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

DISTRIBUTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

(pourcentages, 2004)



* Zone euro en l'an 2004: Allemagne, Autriche, Belgique, (Espagne), Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal.
 ** Nouveaux États membres de l'UE, depuis 1.5.2004: Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Slovaque, République Tchèque, Slovaquie.
 *** Chine, Hong-Kong inclus.
 **** Asie-5: Corée du Sud, Malaysia, Singapour, Taiwan, Thaïlande.

COMMERCE EXTÉRIEUR PAR PAYS

(millions d'euros, 2004)

	VALEUR	% VARIATION
	04/03	04/03
EXPORTATIONS (FAB)	146.452	6,0
France	28.396	7,0
Allemagne	17.090	3,6
Portugal	14.265	7,3
Royaume-Uni	13.226	2,5
Italie	13.224	-1,4
États-Unis	5.799	1,9
Pays-Bas	4.886	3,8
Belgique	4.435	7,4
Turquie	2.585	48,7
Mexique	2.282	3,8
Maroc	2.173	15,9
Grèce	1.798	7,7
Suisse	1.547	5,1
Reste du monde	34.746	8,5
IMPORTATIONS (CAF)	207.126	11,9
Allemagne	33.387	10,5
France	31.570	6,1
Italie	18.776	10,9
Royaume-Uni	12.683	6,9
Chine	8.491	26,2
Pays-Bas	8.490	14,6
États-Unis	7.465	8,8
Portugal	6.738	12,4
Belgique	6.416	15,2
Japon	5.703	18,0
Russie	3.695	27,5
Suisse	3.091	23,5
Algérie	2.853	0,8
Reste du monde	57.768	13,9

COMMERCE EXTÉRIEUR PAR CHAPITRES DU TARIF DOUANIER

Nomenclature Combinée de l'UE (millions d'euros, 2004)

	VALEUR	% VARIATION
	04/03	04/03
EXPORTATIONS (FAB)	146.452	6,0
87. Véhicules automobiles, tracteurs	34.379	5,9
84. Réacteurs nucléaires, chaudières, machines	11.864	3,0
85. Machines et appareils électriques	9.910	3,5
27. Combustibles minéraux et huiles minérales	5.562	31,6
39. Matières plastiques et ouvrages en ces matières	5.044	7,9
08. Fruits comestibles	4.286	-5,8
72. Fonte, fer et acier	4.261	34,0
30. Produits pharmaceutiques	3.538	4,9
07. Légumes et tubercules alimentaires	3.328	-3,6
73. Ouvrages en fonte, fer ou acier	3.083	16,2
Autres exportations	61.197	4,7
IMPORTATIONS (CAF)	207.126	11,9
87. Véhicules automobiles, tracteurs	35.209	15,7
84. Réacteurs nucléaires, chaudières, machines	24.936	10,4
27. Combustibles minéraux et huiles minérales	23.087	20,3
85. Machines et appareils électriques	18.022	13,9
72. Fonte, fer et acier	8.186	31,4
39. Matières plastiques et ouvrages en ces matières	6.740	9,2
30. Produits pharmaceutiques	6.425	6,6
29. Produits chimiques organiques	5.838	5,9
90. Instruments et appareils d'optique	4.604	3,0
03. Poissons et crustacés, mollusques	3.942	-3,5
Autres importations	70.137	8,6

ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE

(moyennes de la période)

DOLLARS US / EURO =	2002 0,946	2003 1,131	2004 1,244	2005* 1,299
---------------------	---------------	---------------	---------------	----------------

* Janvier-mai.

Au 15 juin 2005: 1 euro = 1,207 dollars US.

ACCESSIBILITÉ DU MARCHÉ

RÉGIME DE COMMERCE

L'arrivée de marchandises originaires des États Membres de l'UE ou provenant de pays tiers qui sont en libre pratique dans ces États Membres, ainsi que l'expédition de marchandises espagnoles aux États Membres de l'UE, ne sont pas sujettes à des restrictions quantitatives ni à des licences.

L'importation de produits agricoles provenant de pays tiers s'effectue sous régime de liberté commerciale, sans restrictions nationales ni communautaires. Seule est exigée la présentation d'un certificat d'importation (AGRIM) pour la mise en libre pratique de certains produits, selon les normes communautaires du secteur agricole en question. Comme exception à la règle générale, l'autorisation administrative est maintenue pour l'importation d'ivoire et de certains tabacs.

L'importation de produits industriels de pays tiers s'effectue également sous régime de liberté commerciale avec certaines exceptions: l'importation de diverses marchandises (textiles et confection, chaussures et certains produits sidérurgiques) provenant de quelques pays est soumise à des restrictions quantitatives ou à des mesures de surveillance; celle d'autres marchandises spécifiques (drogues, matériel de défense et produits et technologies à double usage) est soumise à une autorisation préalable.

Pour ce qui est de l'exportation vers des pays tiers, de produits agricoles comme de produits industriels, elle s'effectue sous régime de liberté commerciale, sauf l'exportation de matériel de défense et de produits et de technologies à double usage, qui est soumise à une autorisation préalable. Suite aux engagements pris dans le cadre des Accords de

la Ronde Uruguay, et dans le but de maintenir un contrôle quantitatif et budgétaire, l'exportation de certains produits agricoles reste soumise à la présentation d'un certificat d'exportation (AGREX).

Il existe un régime spécifique d'approvisionnement pour les Canaries qui règle les échanges commerciaux et qui implique une série d'aides intra-communautaires pour certains produits agricoles et une exemption de droits d'importation pour ces mêmes marchandises lorsqu'elles proviennent de pays tiers.

Ceuta et Melilla ne font pas partie du territoire douanier de l'UE et possèdent un régime commercial différent du reste du pays, fondé sur le respect de la liberté commerciale traditionnelle dans le commerce extérieur de ces régions.

TARIFS DOUANIERS

L'arrivée de marchandises des autres États Membres de l'UE est exempte de tarifs douaniers. L'importation de marchandises provenant de pays tiers est soumise aux droits du Tarif Douanier Commun de l'UE.

APPARTENANCE À DES ORGANISATIONS COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES

- UNION EUROPÉENNE (UE)
- UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE (UEM)*
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)
- BANQUE MONDIALE (BM)
- FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)
- ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)
- CONFÉRENCE DES NUS POUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT (UNCTAD)
- BANQUE EUROPÉENNE DE RECONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT (BERD)
- BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAfD)
- BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT (BAfD)
- BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT (BID)

* Les pays membres de l'UE qui participent à l'UEM sont ceux qui font partie de la zone euro.

CADRE LÉGAL

SYSTÈME FISCAL

Il existe trois catégories de taux d'imposition de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA): le taux général de 16%, le taux réduit de 7% et le taux super-réduit de 4%. Quelques transactions en sont exemptes. La TVA n'est pas applicable dans les îles Canaries, Ceuta et Melilla. Aux Canaries, on applique l'Impôt Général Indirect Canarien, dont le taux général est de 5% et à Ceuta et Melilla, l'Impôt sur la Production, les Services et l'Importation.

Le taux général de l'Impôt sur les Sociétés est de 35%. Entre autres, des taux spéciaux sont appliqués à quelques Institutions d'Investissement Collectif, parmi lesquelles sont inclus les fonds d'investissement immobilier (1%), à certaines coopératives (20%) ou aux établissements qui s'occupent de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures (40%) et aux dénommées sociétés patrimoniales (40%).

NORMALISATION ET CERTIFICATION DE PRODUITS

Certains produits, indépendamment de leur origine ou provenance, doivent obéir à certaines réglementations techniques nationales qui donnent lieu à une homologation. De même, les Directives et Règlements de l'UE sont obligatoires. D'autre part, il existe, comme dans tous les pays, des conditions requises volontaires d'ordre technique imposées par la compétitivité du marché, pour lesquelles il existe divers systèmes de certification. Les normes de qualité ISO, série 9000, sont de plus en plus considérées comme un facteur de compétitivité par la voie de la qualité certifiée. Il faut également

souligner l'importance croissante de la série ISO 14000 sur l'environnement et de la certification de la sécurité dans le travail en accord avec la spécification technique OHSAS 18001.

L'Association Espagnole de Normalisation et Certification (AENOR) est l'organisme reconnu par l'Administration espagnole pour réaliser des activités de normalisation. L'Entité Nationale d'Accréditation (ENAC) accrédite les organismes de certification, les laboratoires d'essais et de calibrage, et les organismes de contrôle, secteur par secteur.

PROTECTION DE BREVETS ET MARQUES

L'Espagne fait partie de la Convention de Paris pour la Protection de la Propriété Industrielle et de la Convention qu'établit l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). En ce qui concerne les brevets, elle est signataire de la Convention de Munich sur la concession des brevets européens, du Traité de Coopération en matière de brevets (PCT) et de l'Accord entre l'Office Européen des Brevets, l'Office Espagnol des Brevets et des Marques et l'Office Suédois des Brevets et des Enregistrements sur la coopération en matière de recherches internationales. Pour ce qui est des marques, elle fait partie de l'Arrangement de Madrid et de son Protocole.

La demande de brevet européen peut être présentée à l'Office Espagnol des Brevets et des Marques (www.oepm.es); elle sera postérieurement étudiée et accordée par l'Office Européen des Brevets dont le siège se trouve à Munich. Le siège de l'Office de l'Harmonisation dans le Marché Intérieur (OHMI) pour l'enregistrement des marques et des dessins (modèles et dessins industriels) communautaires dans l'Union Européenne se trouve à Alicante (Espagne).

TRANSPORTS ROUTIERS

Tous les accords internationaux de transport routier, CMR, TIR, ADR et ATP sont incorporés aux règlements internes.

Le transport routier des marchandises dans l'Union Européenne obéit au Règlement (CE) n° 881/92 du Conseil, du 26 mars 1992. Les relations avec les pays tiers sont réglementées par les divers accords bilatéraux souscrits entre l'Espagne et chacun d'entre eux (www.mfom.es).

INFORMATION PRATIQUE

MONNAIE

L'unité monétaire est l'euro (€), divisé en 100 centimes. Il existe des billets de 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 euros, et des pièces de monnaie de 1, 2, 5, 10, 20 et 50 centimes et de 1 et de 2 euros, comme dans le reste des pays de la zone euro.

HORAIRE LOCAL

GMT plus une heure à partir de la fin du mois d'octobre jusqu'à la fin du mois de mars et GMT plus deux heures le reste de l'année. Une heure de moins aux Canaries.

HORAIRE DE TRAVAIL

BANQUES

EN GÉNÉRAL, L'HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC EST DE 8H.30 À 14H.00 DU LUNDI AU VENDREDI, ET DE 8H.30 À 13H.00 LE SAMEDI. DU 1^{ER} AVRIL AU 30 SEPTEMBRE INCLUS, FERMETURE LE SAMEDI.

ADMINISTRATION PUBLIQUE

EN GÉNÉRAL, DE LUNDI À VENDREDI DE 8H.00 À 15H.00.

COMMERCE

HORAIRE MINIMUM DANS TOUT LE PAYS, DU LUNDI AU SAMEDI DE 10H.00 À 13H.30 ET DE 17H.00 À 20H.30/21H.00. LES GRANDS MAGASINS, LES GRANDS SUPERMARCHÉS ET LES HYPERMARCHÉS NE FERMENT PAS À L'HEURE DU DÉJEUNER ET RESTENT ÉGALEMENT OUVERTS JUSQU'À PLUS TARD. LES MAGASINS PEUVENT OUVRIR AU MOINS 8 DIMANCHES OU JOURS FÉRIÉS, LES DATES ÉTANT FIXÉES PAR CHAQUE COMMUNAUTÉ AUTONOME.

VACANCES ET FÊTES

VACANCES:

Les vacances obligatoires ont une durée de trente jours calendaires et se prennent habituellement pendant les mois de juillet, août ou septembre, surtout en août.

JOURS FÉRIÉS:

Les jours non ouvrables sont les dimanches et les jours fériés désignés comme tels par le Gouvernement et les Communautés Autonomes, jusqu'à 14 jours par an.

En l'an 2005, les jours fériés officiels dans tout le pays sont le 1^{er} janvier (Nouvel An), le 6 janvier (Épiphanie), le 25 mars (Vendredi Saint), le 15 août (Assomption), le 12 octobre (Fête Nationale d'Espagne), le 1^{er} novembre (Toussaint), le 6 décembre (Jour de la Constitution Espagnole) et le 8 décembre (Immaculée Conception).

FORMALITÉS D'ENTRÉE

Les ressortissants de l'Union Européenne et de la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein et la Suisse doivent être munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en vigueur. Les ressortissants des autres pays doivent présenter un passeport en vigueur et un visa d'entrée temporaire ou un visa de résidence délivré par l'Ambassade ou le Consulat d'Espagne dans le pays de résidence, sauf pour les ressortissants de pays avec lesquels il existe un accord de suppression de visa, qui seront exemptés de visa d'entrée temporaire pour des séjours touristiques de moins de 90 jours; ils devront, de plus, être soumis à un contrôle à la frontière. Le visa de séjour temporaire (visa Schengen) délivré par une représentation espagnole est valable sans qu'il soit nécessaire de solliciter un nouveau visa pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, la Grèce, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal et la Suède.

PRÉCAUTIONS SANITAIRES

Aucune.

CONNEXIONS À PARTIR DE L'ESPAGNE

VOIE AÉRIENNE:

En 2004, sur les 45 aéroports ouverts au trafic commercial qui existent en Espagne, 41 ont reçu un trafic international direct de passagers et 34 de marchandises. Les aéroports qui ont enregistré le trafic international le plus important de passagers ont été ceux de Madrid-Barajas, Palma de Mallorca, Barcelona, Málaga, Alicante et Tenerife Sur, et de marchandises ceux de Madrid-Barajas, Barcelona, Vitoria, Gran Canaria et Zaragoza.

VOIE MARITIME:

La situation géographique de l'Espagne et la condition de péninsule de son territoire continental avec 4.872 km de côtes ont favorisé le développement d'un système portuaire réparti uniformément, qui facilite les communications par voie maritime avec tous les pays. Quant au trafic extérieur des marchandises en 2003, les principaux ports ont été ceux de Bahía de Algeciras, Valencia, Barcelona, Tarragona y Bilbao.

VOIE TERRESTRE:

Le trafic routier offre une grande fluidité grâce aux nombreuses voies de passage. Pour ce qui est du trafic ferroviaire, il s'effectue à travers quatre postes frontaliers avec le Portugal, par Irún et Portbou avec le reste du continent européen.

COURANT ÉLECTRIQUE

Tension: 220 V, monophasé; 380 V, triphasé. Fréquence: 50 Hz.

ADRESSES UTILES EN ESPAGNE

SECRETARÍA DE ESTADO DE TURISMO Y COMERCIO. MINISTERIO DE INDUSTRIA, TURISMO Y COMERCIO

(Secrétariat d'État au Tourisme et au Commerce. Ministère de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce)

Paseo de la Castellana, 162
28046 Madrid
Tél.: (34) 91 349 4000
Fax: (34) 91 583 0020
www.mityc.es

MINISTERIO DE ASUNTOS EXTERIORES Y DE COOPERACIÓN

(Ministère des Affaires Extérieures et de Coopération)

Plaza de la Provincia, 1
28012 Madrid
Tél.: (34) 91 379 9700
Fax: (34) 91 366 7076
www.mae.es

BANCO DE ESPAÑA

(Banque d'Espagne)
Alcalá, 48
28014 Madrid
Tél.: (34) 91 338 5000
Fax: (34) 91 531 0059
www.bde.es

CONSEJO SUPERIOR DE CÁMARAS DE COMERCIO, INDUSTRIA Y NAVEGACIÓN DE ESPAÑA

(Conseil Supérieur des Chambres du Commerce, de l'Industrie et de la Navigation d'Espagne)

Ribera del Loira, 12
28042 Madrid
Tél.: (34) 91 590 6900
Fax: (34) 91 590 6908
E-mail: csc@cscamaras.es
www.camaras.org

CONFEDERACIÓN ESPAÑOLA DE ORGANIZACIONES EMPRESARIALES (CEOE)

(Confédération Espagnole des Organisations d'Employeurs)

Diego de León, 50
28006 Madrid
Tél.: (34) 91 566 3400
Fax: (34) 91 562 2562
E-mail: ceoe@ceoe.es
www.ceoe.es

INSTITUTO DE TURISMO DE ESPAÑA (TURESPAÑA)

(Tourisme Espagnol)

José Lázaro Galdiano, 6
28036 Madrid
Tél.: (34) 91 343 3500
Fax: (34) 91 343 3446
E-mail: tourspain@tourspain.es
www.spain.info

INSTITUTO ESPAÑOL DE COMERCIO EXTERIOR (ICEX)

(Centre Espagnol du Commerce Extérieur)
Paseo de la Castellana, 14-16
28046 Madrid
Tél.: (34) 91 349 6100
Fax: (34) 91 431 6128
www.icex.es